

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

DAEU A Option "Littéraire"

Présentation

Le DAEU option A « Littéraire » permet l'accès aux études supérieures dans les domaines suivants :

- Lettres, Arts
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences du langage,
- Langues
- Communication, Droit, Sciences Économiques
- Certains concours de niveau B

Objectifs

Obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat

Admission

Conditions d'inscription

1. Candidats français

Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme **les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins** et **satisfaisant à l'une des conditions** suivantes :

- Avoir **24 ans au moins** au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme
- Avoir **20 ans au moins** au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et **justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle** * ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale.

**Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle, pour la durée correspondante :*

- *le service national,*
- *toute période consacrée à l'éducation d'un enfant,*
- *l'inscription au Pôle Emploi,*
- *la participation à un dispositif de formation professionnelle destinée aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification,*
- *l'exercice d'une activité sportive de haut niveau (loi n° 84-610 du 16 juillet 1984)*

En ce qui concerne l'inscription des candidats **handicapés**, le président de l'Université peut, par dérogation aux règles générales, dispenser les intéressés de tout ou partie des conditions normalement exigées pour l'inscription.

2. Candidats étrangers

Les candidats étrangers doivent satisfaire aux conditions définies pour les candidats français et **être titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.**

L'ouverture des candidatures pour la session 2019-2020 est effective.

 **Attention : Ne pas utiliser l'onglet "Candidater et s'inscrire"**

Pour postuler à cette formation, il faut participer à un forum (information collective) qui est **obligatoire** ; l'inscription à l'un des forums se fait par **mail, en précisant l'option de DAEU, son nom et son n° de téléphone à l'adresse** : daeu-g@univ-grenoble-alpes.fr pour Grenoble ou daeu-v@univ-grenoble-alpes.fr pour Valence.

Pour la rentrée 2019, les **forums** se dérouleront :

À Grenoble, le 6 mai 2019

À Valence, le 13 mai 2019

Les tests de positionnement auront lieu **le 12 juin 2019** à **Grenoble** et à **Valence**.

Un forum et un test de positionnement se dérouleront en juillet à Grenoble et Valence. Veuillez-nous contacter pour en connaître la date.

Toute candidature devra s'accompagner d'un CV et d'une lettre de motivation.

Les candidats dont les résultats aux tests de positionnement, le parcours et la motivation permettent d'envisager une éventuelle intégration dans la formation, un entretien individuel se déroulera de mi-juin à fin juillet 2019.

1. Les frais de formation dépendent du nombre et de la durée des matières choisies ; pour un parcours global (4 matières), le montant des frais de formation se situera entre **2 970 €** et **4 158 €**, **sauf pour les cas suivants** :

- Pour **les demandeurs d'emploi** et assimilés, les frais de formation du DAEU A peuvent, éventuellement, être pris en charge en totalité par la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Service Public Régional de la Formation (SPRF). Ils doivent pour cela prendre contact avec une structure d'accompagnement et de conseil correspondant à leur situation, qui validera votre demande. Les structures d'accompagnement et de conseil sont : Pôle emploi (plus de 26 ans) , Missions locales (moins de 26 ans) , Cap emploi (personnes en situation de handicap). Ils peuvent également s' adresser au CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) ou à une MIFE (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi).

Un conseiller vérifiera leur projet, et validera leur pré-inscription, dans le cadre du processus de prescription. Des informations et un "guide pratique" sont accessibles à la page du Service Public Régional de la Formation (SPRF).

- **Les salariés** peuvent éventuellement bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût de la formation par leur employeur ou par leurs droits à la formation à travers un congé individuel de formation (CIF).

- Les candidats peuvent mobiliser leur compte personnel de formation (CPF) pour cette formation.



Les candidats qui ne bénéficient d'aucune aide financière sont exonérés d'une partie des frais de formation. Dans ce cas, le coût de la formation s'élève au maximum à 1134 € pour un parcours global.

2. Les droits d'inscription à l'Université Grenoble Alpes s'élevaient à **170 €** à la rentrée 2018.

Poursuite d'études

- Lettres, arts
- Sciences humaines et sociales
- Sciences du langage
- Langues
- Communication, droit, sciences économiques
- Concours de niveau B
- Webmestre
- Gestionnaire de parc informatique

Infos pratiques :

- > **Composante** : Direction de la formation continue et de l'apprentissage, UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication
- > **Durée** : 1 an
- > **Type de formation** : Formation continue aménagée
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Emilie Viossat
emilie.viossat@univ-grenoble-alpes.fr

Contact formation continue

dae-g@univ-grenoble-alpes.fr
dae-v@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Français littéraire	81h
Anglais	81h
2 élément(s) au choix parmi 7	
Economie	54h
Espagnol - LV2	48h
Géographie	54h
Histoire	54h
Langue vivante 2 (hors Espagnol)	48h
Mathématiques	54h
Philosophie	54h